



RAPPORT ANALYTIQUE ET PROSPECTIF 2015

SYNTHÈSE DU CHAPITRE 4: LES CARACTÉRISTIQUES DES APPRENANTS, ÉLÈVES ET DEMANDEURS D'EMPLOI

Les demandeurs d'emploi inoccupés

Ils étaient **19 906** en décembre 2014 soit **7,9%** des demandeurs d'emploi inoccupés wallons. Parmi ceux-ci:

- les femmes sont majoritaires (50,5%) contrairement à la Wallonie (48,1%)
- la part des DEI de 50 ans ou plus est plus élevée qu'en Wallonie (26,2% pour 24,1%)
- la part des jeunes DEI < 25 ans est moins élevée qu'en Wallonie (19,3% pour 20,8%)
- les demandeurs d'emploi brabançons sont plus qualifiés (2 fois plus d'universitaires, et 1,5 fois en plus de personnes ayant un diplôme de l'enseignement supérieur)
- 35% n'ont pas atteint le niveau d'étude secondaire du 3ème degré (48% en Wallonie)
- 4 jeunes demandeurs d'emploi brabançons sur 10 ont un diplôme du secondaire supérieur, et 1 jeune sur 5 ne dispose que du certificat d'enseignement du 2ème degré
- le nombre de demandeurs d'emploi âgés est en forte augmentation, le nombre de demandeurs d'emploi < 25 ans augmente également, dans une moindre mesure, la tranche des 25 à < 30 ans connaît une croissance presque aussi importante que les demandeurs d'emploi âgés

Au niveau du positionnement « métier » des demandeurs d'emploi, le top 10 est très « féminisé » : Agent administratif, Vendeur, Agent de conditionnement, Intervenant auprès d'enfants, Agent d'accueil ; Conducteur-livreur, Agent de stockage, Employé de libre-service, Agent de déplacement des charges sont davantage masculin

Les jeunes sans formation ni emploi

Taux de NEETs en 2014

Le pourcentage de la population du groupe d'âge 15-24 qui n'est ni à l'emploi ni impliqué dans des études ou une formation s'élève à 13% en Brabant wallon, il est supérieur à la moyenne nationale, comme c'est le cas pour les autres provinces francophones, mis à part le Luxembourg.

Les bénéficiaires du RIS

Il y en a eu 1775 en 2014 dont 704 étudiants.

Soit 4,88% des bénéficiaires wallons et 2,24% des bénéficiaires belges du RIS

Soit 6,83% des étudiants bénéficiaires wallons et 3,42% des étudiants bénéficiaires belges du RIS

Les sorties prématurées de l'enseignement secondaire ordinaire

En 2012 le pourcentage s'élevait à 4,4%.

C'est le pourcentage des élèves brabançons inscrits en 3ème, 4ème ou 5ème secondaire (de plein exercice) et âgés de 15 à 22 ans, qui ne fréquentent plus l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles l'année scolaire suivante.